

COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE - COMMUNES

A DESTINATION DES SECRÉTAIRES ET DES RECEVEURS

Ce module spécialement conçu pour les secrétaires et les receveurs communaux bruxellois a pour objectif de rappeler certaines règles de la comptabilité budgétaire appliquée aux communes. Véritable piqûre de rappel, il vise à asseoir les connaissances des participants en gommant les éventuelles zones d'ombre.

Les échevins des finances sont également les bienvenus.

MÉTHODOLOGIE

La formation a pour vocation d'être dispensée une unique fois.

Si elle représente l'occasion d'un rappel du cadre légal, elle est surtout axée sur les différentes pratiques comptables spécifiques aux administrations communales. La dernière demi-journée est consacrée à l'analyse d'une mise en situation.

La formation est dispensée par plusieurs intervenants sur le principe du bilinguisme réceptif.

Une part importante est laissée à l'interactivité et notamment à l'apport de réponses aux questions des participants.

LIEU

ERAP - Rue Capitaine Crespel, 35
1050 Bruxelles

PRIX PAR PARTICIPANT

Gratuit - lunch inclus pour la journée complète

DURÉE ET PLANNING

1 jour ½
Dates: 29/5/2019 (9h - 17h) et 5/6/2019 (9h - 13h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Max. 20 participants / session

INSCRIPTION

Les cellules de formation inscrivent leurs agents par email (pgilet@erap-gsob.brussels) en indiquant l'ordre de priorité.

Le secrétariat veillera à constituer un groupe mixte et équilibré.

CONTACT

Patrick Gilet
Email: pgilet@erap-gsob.brussels
Tél: 02/ 213.60.45

CONTENU

Législation en vigueur concernant la comptabilité budgétaire pour les communes bruxelloises

- Nouvelle loi communale
Focus sur les articles traitant des dispositions budgétaires
- Règlement général sur la comptabilité communale
- Directives budgétaires annuelles rédigées par la tutelle

Exécution du budget

- Budget extraordinaire
- Sources de financement
- Investissements
Lien entre le plan comptable et la nature de l'investissement
- Amortissements
- Comptabilisation des contrats de quartier
- Subsidés
- Fonds de réserve
- Modifications budgétaires
Dans quelle situation avoir recours à une modification budgétaire ?

Cas pratique

- Analyse d'un cas pratique concernant l'exécution d'un budget